

L'UFTM fête ses

100
ans



COMMUNIQUÉ DE PRESSE UFTM - ÉTÉ 2023

L'Union Française des Tapis et Moquettes (UFTM), syndicat qui représente les fabricants de revêtements de sol textiles, célèbre cette année le centenaire de sa création.

L'occasion de revenir sur son leitmotiv, les moments forts et les actions mises en place au fil du temps.

L'Union Française de Tapis et Moquettes défend les intérêts de l'industrie de la moquette et des revêtements de sol textiles en général. **Via ses membres, l'U.F.T.M représente 80% du marché français des moquettes tuftées en dalles et lès et des moquettes traditionnelles.** Elle regroupe aujourd'hui une vingtaine d'adhérents parmi lesquels les fabricants les plus prestigieux et des représentants de l'ensemble de la filière.

Des acteurs engagés

Tous les fabricants de Sols Textiles membres de l'UFTM contribuent chaque jour par leurs actions au respect de l'environnement. **Ils sont tous engagés dans des démarches écoresponsables sur les sujets-clés pour notre avenir :** réchauffement climatique, réduction des émissions de CO₂, économie circulaire. Ils ont également mis en place un système de collecte et de **recyclage des sols textiles usagés via le programme Optimum** réservé aux professionnels du bâtiment afin de réduire l'impact environnemental de la filière.

Les missions de l'UFTM

- **Réunir** les différents professionnels des revêtements de sol textiles : fabricants, fournisseurs, poseurs...
- **Promouvoir** l'image de la moquette : design, santé, environnement, performances techniques...

- **Défendre** la moquette : respect de la réglementation, récupération des moquettes usagées...

Les actions menées

Des actions de communication (salons, brochures...) sont régulièrement menées en faveur des sols textiles, avec des campagnes e-mailing, un site Web d'inspiration www.solstextiles.com et des livres blancs qui ont été mises en place également auprès des prescripteurs, architectes et distributeurs.



Repères & dates clés

Avril 1923

Création de l'UFTF avec 19 firmes (85% de l'industrie nationale), le siège est à Tourcoing - Président Jules Lorthiois.

Mai 1969

Jules Flipo envisage d'élargir les possibilités d'adhésion à l'union aux fabricants de revêtements de sols textiles et plus seulement aux fabricants de tapis.

1979

Les statuts sont modifiés pour donner la possibilité à l'UFTF d'admettre, sous certaines conditions, des fabricants dont les centres de production sont situés en dehors du territoire français en tant que membres associés.

2001

L'Union des Fabricants de Tapis de France fusionne avec France Moquette Promotion : L'UFTF devient alors l'UFTM. L'objectif de l'U.F.T.M. est de réunir l'ensemble de la filière française des revêtements de sols textiles pour des actions à la fois syndicales et promotionnelles.

Avril 2018

Marc Welcomme est nommé Secrétaire Général de l'UFTM.

Les thèmes majeurs de communication sont l'acoustique la santé et l'entretien.

2012

Nouveau logo UFTM.

2013

Lancement des réseaux sociaux (Facebook).

2019 et 2022

Lancement des réseaux sociaux (Instagram et LinkedIn).



Le nouveau Comité Directeur est composé de :

(de gauche à droite sur la photo)

• **M Marc Welcomme**, Secrétaire Général de l'UFTM

• **M Eric Chevallier**, Président d'Udrev

• **Mme Vanessa Van Overneen**, Général Manager chez UNILIN

• **M Joseph Lano**, CEO de Lano

• **M Pascale Trichon**, Présidente de l'UFTM

• **M Jean Delobel**, Directeur Commercial France chez Belysse

• **Mme Catherine Lambert**, Vice Présidente Southern Countries chez Forbo Flooring

• **M Christophe Pouille**, Président de Balsan et trésorier de l'UFTM

L'UFTM (UNION FRANÇAISE DES TAPIS ET MOQUETTES) réunit les acteurs de la filière de la moquette, sol textile et défend les intérêts de la moquette, sol

INFORMER, COMMUNIQUER ET PROMOUVOIR SONT LES

AMBITIONS DE L'UFTM, QUI REGROUPE LES PRINCIPAUX

FABRICANTS DE MOQUETTE, QUI REGROUPE LES PRINCIPAUX